



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 octobre 2020

LE CONFINEMENT NE DOIT PAS DEVENIR LE TOMBEAU DES INDUSTRIES CULTURELLES !

L'UPFI et la SPPF s'inquiètent de la fermeture des points de vente physique de biens culturels dans le cadre du deuxième confinement, alors même que les industries culturelles n'ont pas récupéré des conséquences de la première vague et de la mise à l'arrêt du spectacle vivant.

Les producteurs et distributeurs de musique indépendants partagent l'inquiétude et le dépit de leurs confrères et consœurs du livre suite aux instructions de fermeture des points de vente physique de biens culturels.

Les disquaires, comme les libraires, assurent une mission indispensable de lien social et d'apaisement dans une période où la santé et la patience de nos concitoyens sont mis à rude épreuve. Ils contribuent également à la survie de la filière musicale, dont une large partie des revenus dépend encore des ventes physiques, a fortiori dans la période précédant les fêtes de fin d'année (environ 40% du CA annuel des labels). Nous avons enfin une pensée toute particulière pour le tissu des disquaires indépendants, dont le modèle économique est par essence fragile et dont l'existence a été sérieusement malmenée depuis le premier confinement. Il est injuste que ces acteurs payent aujourd'hui le prix du confinement alors qu'ils avaient mis en œuvre les mesures sanitaires requises.

L'UPFI et la SPPF demandent au Gouvernement de réviser son interdiction et d'autoriser l'ouverture de tous les points de vente concernés (disquaires indépendants, rayons culturels des grandes enseignes et des hypermarchés, maisons de presse), dont il convient par ailleurs de relever qu'ils sont complémentaires, à la fois dans leur offre et dans leur localisation géographique. Les procédures de « click-and-collect », qui ne sont pas accessibles à l'ensemble des commerces, ne constituent pas une alternative suffisante.

Les pouvoirs publics, qui ont su se montrer à l'écoute des difficultés des industries créatives depuis le début de la pandémie, ont le devoir de concilier impératifs sanitaires et sauvegarde de l'activité économique. Ne laissons pas ce nouveau confinement contribuer davantage encore à la fragilisation des acteurs locaux et des indépendants ! Ne faisons pas de cette période d'isolement le tombeau de nos ambitions culturelles !

Contacts presse :

UPFI : Guilhem Cottet, Directeur général, 06 32 51 59 63 / guilhem.cottet@upfi.fr

SPPF : Jérôme Roger, Directeur général, 06 71 99 27 83 / jerome.roger@sppf.com